

Division de Châlons-en-Champagne

Référence courrier : CODEP-CHA-2026-028876

EIFFAGE ROUTE NORD-EST  
1 rue William-Catherine Booth  
10000 TROYES

Châlons-en-Champagne, le 12 mai 2026

**Objet :** Inspection de la radioprotection numérotée INSNP-CHA-2026-0209 du 11 mai 2026  
Agence de Troyes

**N° dossier** (à rappeler dans toute correspondance) : n° Sigis T100231

**Références :** [1] Code de l'environnement, notamment ses articles L. 592-19 et suivants.  
[2] Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1333-30 et R. 1333-166  
[3] Code du travail, notamment le livre IV de la quatrième partie.

Monsieur,

Dans le cadre des attributions de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) en références, concernant le contrôle de la radioprotection, une inspection a eu lieu le 11 mai 2026 dans votre établissement. Je vous communique ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui en résultent.

Les demandes et observations relatives au respect du code du travail relèvent de la responsabilité de l'employeur ou de l'entreprise utilisatrice tandis que celles relatives au respect du code de la santé publique relèvent de la responsabilité du titulaire de l'autorisation délivrée par l'ASNR.

## SYNTHESE DE L'INSPECTION

L'inspection avait pour objectif de contrôler par sondage l'application de la réglementation relative à la prévention des risques liés à l'exposition aux rayonnements ionisants dans votre agence de Troyes.

Les inspecteurs ont examiné l'organisation et les moyens mis en place en matière de radioprotection des travailleurs, dans le cadre de la détention et de l'utilisation de gammadensimètres.

Les inspecteurs ont effectué une visite des locaux du service, notamment le lieu de stockage de l'appareil. Ils ont également rencontré le responsable technique Champagne Ardenne Lorraine du service Laboratoire de la société, le responsable du laboratoire de Reims, ainsi qu'un technicien de laboratoire du site de Troyes, tous les trois étant également conseillers en radioprotection.

Il ressort de l'inspection que le niveau de radioprotection est satisfaisant au regard des enjeux liés à l'utilisation de gammadensimètres. Les points forts suivants ont été relevés par les inspecteurs :

- l'implication des conseillers en radioprotection ainsi que la connaissance du sujet lié à leur activité,
- l'organisation de la radioprotection mise en place, avec un conseiller en radioprotection désigné pour chaque agence (Troyes et Reims notamment),
- la double compétence des conseillers en radioprotection, qui sont également utilisateurs des appareils contenant des sources,
- la réalisation de mesures de concentration d'activité du radon dans l'air pour l'évaluation des risques liés à l'exposition au radon, bien que l'évaluation documentaire n'ait pas permis d'identifier de lieu de travail susceptible d'atteindre ou de dépasser le niveau de référence,

- le registre électronique de mouvements des sources mis en place, alimenté grâce à un formulaire accessible directement sur le smartphone des techniciens ou par un QR code, et intégrant les formulaires relatifs aux contrôles à réaliser avant le départ en chantier et au matériel à emporter,
- la fiche de traçabilité mise en place pour les prêts de gammadensimètres entre les agences de la direction régionale d'EIFPAGE ROUTE.

Aucun écart n'a été mis en évidence lors de cette inspection.

### **I. DEMANDES À TRAITER PRIORITAIREMENT**

Pas de demande à traiter prioritairement.

### **II. AUTRES DEMANDES**

Pas de constat.

### **III. CONSTATS OU OBSERVATIONS N'APPELANT PAS DE REPONSE A L'ASNR**

Pas de constat et/ou d'observation.

Conformément à la démarche de transparence et d'information du public instituée par les dispositions de l'article L. 125-13 du code de l'environnement, je vous informe que le présent courrier sera mis en ligne sur le site Internet de l'ASNR ([www.asnr.fr](http://www.asnr.fr)).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'adjointe au chef de la division de Châlons-en-Champagne

signé par

**Irène BEAUCOURT**